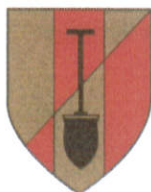


MAIRIE DE
TAILLY



Département
de la Côte d'or

Canton de
Ladoix Serrigny

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019

PRESENTS :

Mr BECKER Paul, Maire

Mr JORLAND Henri, Mme JOUFFROY Guigone, Adjoints

Mr TAILLIART Romaric, Mme CAIRE Marie Christine, Mr BAUDINET Franck, Mr PATRIARCHE Joël, Mr SORDET Eric, Mme DUBUET Nathalie, Mr MARCHETTO Jocelyn,

Absente excusée : Mme FLAJOLLET Elisabeth,

Secrétaire de Séance : Mr TAILLIART Romaric

1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du 19 mars 2019 est adopté.

2°) COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Compte administratif communal :

Dépenses de Fonctionnement **150 800.20 €**

Charges à caractère général	56 124.83 €
Charges de personnel	31 785.68 €
Autres charges gestion courante	50 094.08 €
Charges Financière	0.00 €
Dépenses d'ordre	4 619.82 €
Atténuation de produits	5 378.00 €
Dotations aux amortissements	2797.79 €

Recettes de Fonctionnement **912 719.53 €**

Atténuation de charges	1 790.23 €
Produits des services	7 549.02 €
Impôts et Taxes	144 101.31 €
Dotations et participations	13 332.03 €
Produits Financiers	0.64 €
Produits Exceptionnels	5 145.00 €
Excédent antérieur reporté fonct	740 801.30 €

Résultat: 761 919.33 €

Dépenses d'Investissement **26 943.41 €**

Immob incorporelles	3 590.64 €
Immob Corporelles	23 352.77 €

Recettes d'Investissement **35 962.62 €**

Dotations Fonds Divers	8 986.20 €
Subvention d'Investissement	8 705.99 €
Amortissement	2 797.79 €
Opération d'ordre	4 619.82 €
Solde d'exécution positif reporté 2017	10 852.82 €

Résultat excédent: 9 019.21 €

3°) BUDGET 2019

Lors de l'examen de ce budget, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré a décidé de maintenir les taux des taxes des années précédentes soit :

Taxe d'habitation	7.70 %
Taxe Foncière	9.60 %
Taxe Foncière non Bâtie	35.50%

BUDGET COMMUNAL

Dépenses de Fonctionnement: 254 970.00 €

Charges à caractère général	92 550.00 €
Charges de personnel	43 900.00 €
Atténuation de produits	8 000.00 €
Autres charges gestion cour	76 100.00 €
Charges financières	0.00 €
Charges Exceptionnelles	1 050.00 €
Dotations aux Amortissement	3 514.00 €
Dépenses Imprévues Fonct	1 000.00 €
Virement à la section d'invest	28 856.00 €

Recettes de Fonctionnement: 942 001.00 €

Produits des services	12 670.00 €
Impôts et Taxes	144 843.00 €
Dotations et Participations	12 602.00 €
Atténuations de charges	9 967.00 €
Excédent antérieur reporté	761 919.00 €

Dépenses d'Investissement: 52 928.00€

Immobilisations Corporelles	46 928.00 €
Immobilisation Incorporelles	6 000.00 €

Recettes d'investissement : 52 928.00 €

Amortissement	3 514.00 €
Dotations Fonds Divers	5 019.00 €
Virement de la section de fonct	30 655.00 €
Subvention d'investissement	4 721.00 €
Solde d'exécution reporté	9 019.00 €

4°) COMMEMORATION DU 8 MAI

Comme l'année précédente une chorale sera présente pour la cérémonie du 8 mai à Tailly : la population de >Tailly sera conviée à se rendre aussi à Corcelles les Arts.

Horaires : 9 h : CORCELLES LES ARTS
9 H 45 : TAILLY

5°) POINT SUR LE FLEURISSEMENT

Cette année il y aura plus de géraniums.

Les quelques anciennes vasques en pierre seront remplacées par les vasques plastiques.

Les plantations auront lieu le samedi 11 mai 2019 à 9 h 00

MAIRIE
DE
TAILLY



Département
de la Côte d'or

Canton de
Ladoix Serrigny

6°) ELECTIONS EUROPEENNES

Elles auront lieu le 26 mai 2019 de 8 h à 18 h.

Prévoir les tours de garde et demander aux habitants extérieur au conseil de tenir le bureau de vote.

7°) DIVERSES INFORMATIONS

-La communauté d'agglomération lors d'une réunion a confirmé que la fibre serait effective fin 2020

-Etude d'achat de tentes pour prêt à la population et pour remplacer le chapiteau actuel, difficile et dangereux à monter :

- 2 Tentes de réception : 6 x 12m coût : 3 200 €HT

- 2 tentes 4x4m coût:1600€ ht

-Trois personnes sont nommées pour ouvrir les portes bois de l'église lorsque le temps le permet: Mme CAIRE, Mme JOUFFROY, Mr BECKER,

-Canicross : le dimanche 14 avril 2019 autour des étangs

8°) QUESTIONS DIVERSES

- L'association de parents d'élèves demande à la mairie de faire les photocopies des informations à distribuer.

- Problème de nuisances par l'entreprise implantée au centre du village: Mr le Maire a reçu plusieurs courriers de riverains et habitants de Tilly concernant le bruit des engins et les craintes de pollution.

- Rue des eaux, il a été signalé un lampadaire clignotant

- Voir conséquences éventuelles au niveau de l'écoulement des eaux pluviales suite à la pose d'enrobé au niveau d'une entrée d'une propriété rue de la Boutière.

- Le propriétaire d'un étang a informé la mairie des problèmes de vol qu'il rencontre; Il est à la recherche de quelqu'un pour surveiller cet étang moyennant défraiement.

Prochain Conseil Municipal prévu le 16 mai 2019

